

BULLETIN D'ADHESION AU CLUB 2021

C.V.C.C.O

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email du pilote : @

Email du parents : @

1^{er} contact portable : 0 / Mère Père pilote

Ce numéro sera celui utilisé pour envoyer les informations pendant les séances et les stages.

2^{ème} contact portable : 0 / Mère Père pilote

3^{ème} contact : Mère Père pilote

Problème de santé ou allergies que vous souhaitez communiquer :

En cas de problème de santé, il est indispensable de prévenir le moniteur lors de chaque séance

(Adhésion 20 €) l'adhésion est comprise dans le coût du stage

Autorisations parentales

Je soussigné.....tuteur légal

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur notamment sur la surveillance des mineurs *et m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant.*

Autorise mon enfant à pratiquer le char à voile ainsi que toutes les activités environnementales et sportives annexes

Autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des activités sportives proposées par le club (pour la promotion ou l'affichage...)

Autorise mon enfant à participer aux sorties et déplacements organisés par le club (par minibus 9 places) ou à pieds

Autorise le club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident, en cas d'hospitalisation, je souhaite que mon enfant soit transporté

À l'Hôpital à la Clinique (barrer la mention inutile).

Atteste que mon enfant dispose d'une aisance aquatique suffisante, et l'autorise à pratiquer les activités nautiques.

Autorise mon enfant à pratiquer en autonomie le char à voile si son niveau lui permet

En option pour les plus de 10 ans : (indispensable si votre enfant arrive et repars seul)

Autorise mon enfant à traverser seul la route, à aller et venir dans la base sans surveillance

Date et signature du tuteur légal,
Précédé de la mention « lu et approuvé » :

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE SEMAINE 2021

Nom : Prénom : Age : Niveau : DEB INITIE PERF

1er stage semaine du (le prix comprends l'adhésion à 20 €)

105 € stage nautique et vélique (char à voile ou activités nautiques en cas d'absence de vent)

Ou 128 € Stage char à voile uniquement avec annulation en cas de manque de vent

En complément (les enfants doivent disposer de leur propre équipement si l'option équipement n'est pas souscrite)

Prêt de sur-combinaison 10€ ou Prêt de sur-combinaison + chaussures 15 € et gants (vente) 3 €

Total : €, mode de règlement

Stages supplémentaires (*durant la même saison sportive : entre le 1^{er} juillet et le 31 juin de l'année suivante*)

2^{ème} semaine du

85 € stage nautique et vélique (char à voile ou activités nautiques en cas d'absence de vent)

Ou 128 € Stage char à voile uniquement avec annulation en cas de manque de vent

En complément (les enfants doivent disposer de leur propre équipement si l'option équipement n'est pas souscrite)

Prêt de sur-combinaison 10€ ou Prêt de sur-combinaison + chaussures 15 € et gants (vente) 3 €

Total : €, mode de règlement

3^{ème} semaine du

85 € stage nautique et vélique (char à voile ou activités nautiques en cas d'absence de vent)

Ou 128 € Stage char à voile uniquement avec annulation en cas de manque de vent

En complément (les enfants doivent disposer de leur propre équipement si l'option équipement n'est pas souscrite)

Prêt de sur-combinaison 10€ ou Prêt de sur-combinaison + chaussures 15 € et gants (vente) 3 €

Total : €, mode de règlement

Fonctionnement du Stage Semaine

Il s'établit sur **plus ou moins 10 heures**, réparties sur 4 ou 5 jours.

Ce temps correspond au temps de séance. Seules les heures de séances sont encadrées et surveillées par un moniteur

Ainsi, il est préférable que les stagiaires arrivent et repartent déjà équipés. (Sauf pour la 1^{ère} journée de stage où les équipements sont distribués).

Les stagiaires qui souhaitent de changer dans le club, le font sous la responsabilité des parents.

Durant la première séance, les jeunes seront amenés parfois à pratiquer en binôme (1 char à voile pour 2). Durant les autres séances, chaque jeune disposera d'un char à voile sauf en cas de vent faible où certains jeux se font en binôme.

La surveillance des enfants n'est organisée qu'aux heures indiquées du stage.

EN CAS D'ABSENCE DE VENT :

Vacances de Pâques et d'été : pour les stages en multi activités : en cas d'absence de vent, l'activité char à voile est remplacée généralement par du kayak de mer, pédalo et paddle, ce qui nécessite que l'enfant ait une aisance aquatique suffisante (avec gilet).

Si le stage est souscrit avec l'option annulation en cas d'absence de vent, vous devez vous renseigner auprès du moniteur ou de l'accueil pour vous assurer que la séance est bien maintenue.

Vacances d'hiver: la séance est reportée sur les autres jours du stage ou si cela n'est pas possible, la séance est remboursée

L'absence au stage ou à une ou plusieurs journées de stage pour raison personnelle ne peut donner lieu à remboursement

❖ Equipements :

- Les stagiaires doivent posséder une combinaison néoprène longue et des chaussures d'eau fermées, des gants type jardinage.
- A défaut les stagiaires doivent louer ces équipements
- Vêtements de rechange à prévoir par le stagiaire
- Maillot de bain et serviette en cas d'activité nautique (port de lunettes déconseillées pour les activités nautiques)

Signature du responsable

Avec la mention « lu et approuvé »